

Genre du véhicule Chariot de travail (véhicule spécial)	Marque de fabrique DEMAG	Type DF 100 P	Fiche d'homologation N° CH 5195 04
---	-----------------------------	------------------	---------------------------------------

Constructeur	LINGENER BAUMASCHINEN GmbH., D-4450 Lingen / Distribution: DEMAG BAUMASCHINEN GmbH., Düsseldorf
Identification	sur la plaquette du constructeur "DF 100 P" devant le N° du châssis
Plaquette constructeur	à droite, à l'arrière de la berne
N° du châssis	à droite, latéralement sous la bouteille de gaz
Identification du moteur	"F4L 912" sur le bloc, sous le démarreur et sur la soufflerie, plaquette rivée
Importateur principal	KAESLIN AG., Baumaschinen, 6554 Siebden / Nouvelle importateur: MAVEG AG, Industriering 11, 3250 Lyss
Véhicule homologué	47 171

Châssis	(AV=
Nombre d'essieu	2 (essieu simple Nombre de roues 6
Direction	hydrostatique, assistance hydraulique
Transmission	entraînement hydrostatique + boîte méc. non synchron.
Nombre de vitesses	2 x 4 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, à disques, sur arbres primaires resp. sur les roues arrière
Frein auxiliaire	mécanique, à disques, sur arbres primaires resp. sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, levier de gauche
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	-

Moteur	D E U T Z	Type	F4L 912
Marque	en ligne	Construction	4
Carburant	D	Position	au centre
Refroidissement	air	Nombre cylindres	4
Aîsage	100	Course	120
Cylindres	3768	CV-impôt	19.2
Puissance en kW	54 DIN	à l/min	2500
Bruit à l'arrêt	77 dB/A	à l/min	1875
Silencieux	1 = 430 x 120 x 230 mm		
Mesure des gaz	Bacharach = 5,0		
Déparasitage	-		

Carrosserie	machine à poser le revêtement de la chaussée		
Nombre de portes	-	Compteur de vitesse	-
Ceintures sécurité	av -	ar -	-
Cale	1 = 355x160x170	Rétroviseurs	gauche + droite
Antivol	-		
Nombre de places	t 1 av	centre	ar
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur		6110	Empattements 2270 (AV=850)
Largeur		2500	Essieu double av ar
Hauteur		3100	Voies av ar 2040 ar 1930
Porte à faux	av	1280	Voies av ar
	ar	2560	ar
Distance volant - vers l'avant du véhicule	3800	Braquage	g 15300 d 15500

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	3020	11880	14900
Charge utile			-
Poids total			14900
Poids garantis			15100
Pneus	560/100-410	14.00-20	
Ply / bar	caoutchouc plein	18 / 8,0	
Charge (12 pneus)	9600	13500	
pour V max	20	20	
Jantes			
Gar poids remorquable avec/sans frein		mécanique	automatique
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Charge garantie sur le toit			
Vitesse maximale selon le constructeur		18	km/h
testée	19 km/h à l/min	2700	au moteur prise de force

§) Equipement	-	
Feux de route	M	(E)
Feux de croisement	A	(E)
Feux de position	R-S1	(E)
Feux rouges	R-S1	(E)
Feux stop		
Clignoteurs	av 1	(E) AV/ K 12 642 ar 2a (E)
Catadioptrés	av	I (E)
Feux de gabarit	av A	(E) dans N ₁
Feux arrière de brouillard		
Feux complémentaires		
Eclairage plaque		
Essuie-glace	avec/sans lave-glace	
Avertisseurs	HELLA OC2 526 ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot de travail (véhicule spécial)		
Marque et type	D E M A G DF 100 P		
Homologation N°	CH	5195 04	
Carrosserie	machines à poser le revêtement de la chaussée		
Places	total	1	avant
Poids à vide	14900	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	19,2
Poids total	14900	Cylindree	3768

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- * Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 3600 mm;
le porte à feux AR dépasse les EC% de l'empattement.
- + Insonorisation : le capot du moteur et l'avant du compartiment-moteur insonorisés;
l'aspiration d'air est déplacée vers le bas et isolée.
- §) Equipement : la hauteur des feux et des clignoteurs, l'emplacement des clignoteurs latéraux sont admis pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

125 - autorisation spéciale obligatoire (code 14);

141 - assurer : le récipient de bitume doit être assuré au moyen de supports;
le dispositif servant à poser le revêtement doit être assuré;
lors de courses de transfert, le siège du conducteur doit être à gauche.

Lieu et date de l'homologation Pfäffikon, 22.06.82

Remplace FH CH 5195 04 du 22.06.82
27.03.84 - Ncuvel importateur / jak

Service fédéral d'homologation